AGENCE FRANCE ENTREPRENEUR

Conjoncture annuelle

La création d'entreprises en France en 2016

Ce qu'il faut retenir de 2016

- **554 028** nouvelles entreprises ont été recensées en 2016 en France, dont **222 792** sous le régime du micro-entrepreneur (soit **40 %** des créations nationales).
- Après une année 2015 moins favorable pour la création d'entreprises, l'année 2016 se caractérise par une hausse du nombre de nouvelles unités (**+ 5,5 %** au regard de l'année 2015). Au total, en deux ans, le nombre de créations d'entreprises est resté stable en France (**+ 0,6 %** entre 2014 et 2016). Globalement, depuis 2011, le nombre de créations annuelles se stabilise autour de 550 000 créations.
- L'année 2016 a vu une stabilisation du nombre de créations sur le régime du micro-entrepreneur (**- 0,3 %** au regard de 2015) alors que les entreprises « traditionnelles » ont poursuivi leur croissance (**+ 9,8 %**).
- La baisse de créations de SARL (unipersonnelles ou pluripersonnelles) se poursuit au bénéfice des SAS.
- Le secteur des transports poursuit sa croissance entre 2015 et 2016 (+ 56 %), essentiellement poussée par les activités de poste et de courrier, y compris la livraison à domicile (+ 246 %) et les activités de transport par taxi, dont les VTC et les motos-taxis (+ 32 %).
- 4 % des nouvelles entreprises emploient des salariés au démarrage de leur activité. Si on ne considère que les entreprises « traditionnelles », ce taux s'élève à 7 %.
- La croissance observée en France entre 2015 et 2016 concerne la plupart des régions de France. L'Île-de-France enregistre une croissance nettement supérieure aux autres régions (+ 13 %).

© AFE

Hausse de 6 % des créations d'entreprises en 2016

Nombre de créations d'entreprises annuelles entre 2000 et 2016

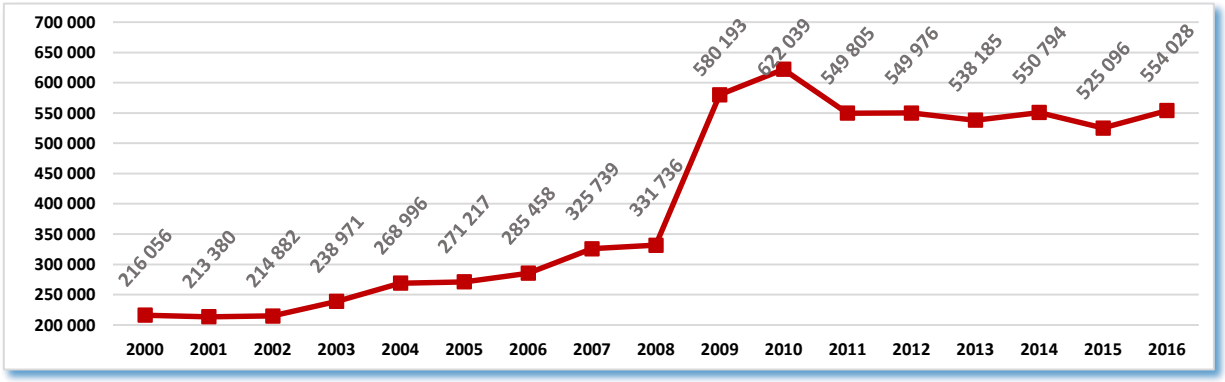

554 028 entreprises ont été créées en France en 2016

Après une année 2015 peu favorable à la création d'entreprises, caractérisée par une baisse du nombre de nouvelles unités (- 4,7 % au regard de 2014), l'année 2016 a compensé cette évolution négative avec une croissance de 5,5, % au regard de l'année précédente.
Ainsi, en deux ans, le nombre de créations d'entreprises en France est quasiment resté stable (+ 0,6 % entre 2014 et 2016).

Après huit années consécutives de forte croissance (+ 189 % entre 2002 et 2010), le nombre de créations d'entreprises diminue en 2011. Dès lors, il se stabilise peu ou prou autour de 550 000 nouvelles unités annuelles. L'année 2016 vient donc se placer dans ce régime de croisière.
L'augmentation conséquente observée entre 2002 et 2010 a été fortement amplifiée par la mise en place du régime de l'autoentrepreneur en janvier 2009 : + 54 % entre 2002 et 2008 et + 88 % entre 2008 et 2010.

Évolution du nombre de créations entre 2009 et 2016 (en indice base 100 en 2009)

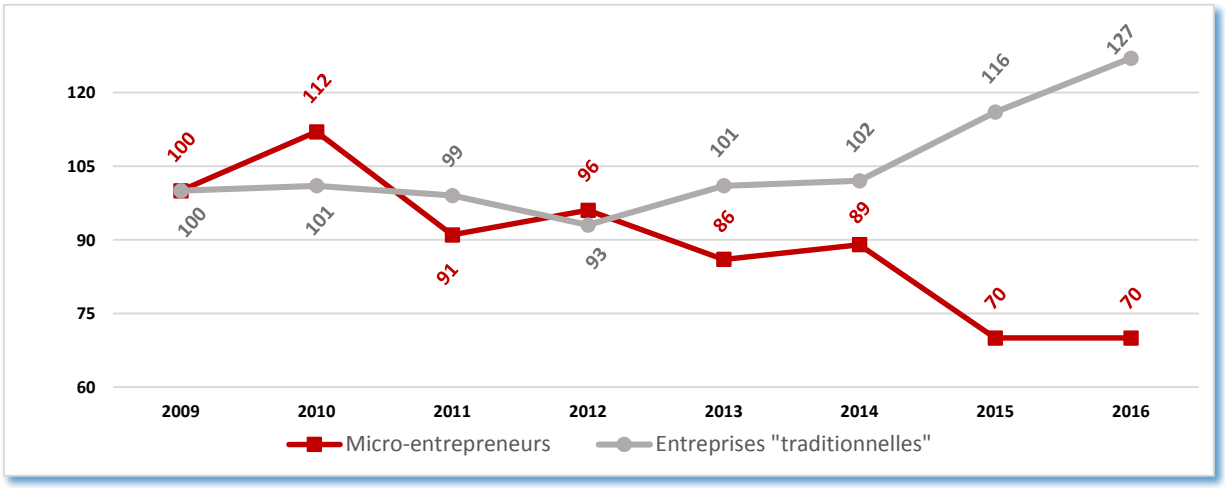

Source : INSEE – Base de données Sirene
Traitement : AFE

Juin 2017
© AFE

40 % de micro-entrepreneurs en 2016, soit 222 792 unités

L'engouement des Français pour ce nouveau régime[1] a été très important et rapide. Après deux années très favorables en 2009 et 2010, le nombre d'immatriculations sous ce nouveau régime a tendance à diminuer à partir de 2011. Ainsi, en six ans, le nombre d'entreprises bénéficiant de ce régime a chuté de 38 %, l'année 2016 offrant une stabilisation du nombre de créations d'entreprises sous ce régime (- 0,5 % au regard de 2015) pour atteindre 222 792 créations de micro-entrepreneurs.
Cette chute du nombre de créations d'autoentreprises/microentreprises a entraîné une baisse de leur part parmi l'ensemble des créations. Alors qu'elles étaient majoritaires à la mise en place du régime (55 % des créations bénéficiaient du régime de l'autoentrepreneur en 2009, atteignant même un pic de 58 % en 2010), elles sont devenues minoritaires à partir de 2015 pour atteindre 40 % de l'ensemble des créations en 2016.

Parallèlement à la diminution des créations des micro-entrepreneurs/autoentrepreneurs, les créations d'entreprises « traditionnelles » enregistrent une croissance à partir de 2013. Cette croissance est confirmée en 2016 (+ 10 % au regard de 2015), qui connaît le plus haut niveau de créations depuis la mise en place du régime de l'autoentrepreneur. Ainsi, en quatre ans, leur nombre a augmenté de 37 % (contre une diminution de 28 % du nombre de créations de micro-entrepreneurs). Ces deux évolutions fortement contrastées se complètent et offrent globalement une stabilisation de l'ensemble des créations d'entreprises sur cette même période (+ 0,9 %).

Des créations majoritairement sous une forme juridique unipersonnelle

Répartition des créations d'entreprises de 2016 selon leur nature juridique

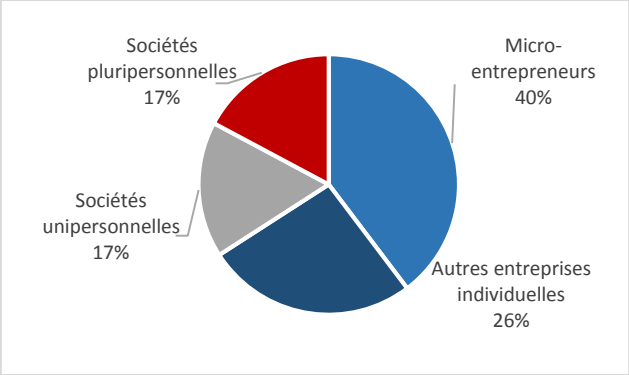

La majorité des nouvelles entreprises de France se créent sous une forme juridique unipersonnelle (entreprises créées par un dirigeant unique) en 2016 (83 %), le plus

[1] Au 1er janvier 2016, le régime de l'autoentrepreneur a laissé la place à celui du micro-entrepreneur. Cette modification est le résultat d'une évolution législative qui, dorénavant, applique automatiquement le régime du micro-social à tous les créateurs souhaitant bénéficier du régime de la micro-entreprise et non plus uniquement aux seuls autoentrepreneurs.

Juin 2017
© AFE

souvent sous la forme d'entreprise individuelle (66 %, dont 40 % de micro-entrepreneurs), mais également de société unipersonnelle (17 % des nouvelles unités). Ces dernières se composent de SASU (11 % des créations de l'année) et d'EURL (6 %).

Par ailleurs, les sociétés pluripersonnelles (celles comptant plusieurs associés ou actionnaires) représentent 17 % des créations. Parmi la multitude de formes juridiques concernées, deux sont très fréquemment représentées : les SARL (8 % des créations de France) et les SAS (8 %) ; l'ensemble des autres formes juridiques (SA, sociétés en nom collectif, sociétés civiles…) ne représentant que 1 % des créations.

Créations d'entreprises en 2016 par natures juridiques et évolution entre 2015 et 2016

Activité	Nombre de créations en 2016	Évolution entre 2015 et 2016
Entreprises individuelles	**365 186**	**+ 3,4 %**
dont micro-entrepreneurs	222 792	- 0,5 %
dont entreprises individuelles traditionnelles	142 394	+ 9,9 %
Sociétés unipersonnelles	**93 697**	**+ 19,8 %**
dont SASU	63 081	+ 36,3 %
dont EURL	30 616	- 4,1 %
Sociétés pluripersonnelles	**95 145**	**+ 1,4 %**
dont SAS	45 662	+ 17,7 %
dont SARL	42 873	- 9,9 %

Forte croissance des sociétés unipersonnelles hors micro-entrepreneurs en 2016

Entre 2015 et 2016, le nombre de créations d'entreprises sous forme juridique unipersonnelle hors micro-entrepreneurs a fortement augmenté : + 10 % pour les entreprises individuelles « traditionnelles » et + 20 % pour les sociétés unipersonnelles.

La hausse des créations d'entreprises individuelles « traditionnelles » se place dans le prolongement des trois années précédentes. Après une décroissance de 23 % des créations de cette catégorie d'entreprises entre 2009 et 2012, la tendance s'inverse en 2013 et l'on observe une croissance de 75 % en quatre ans.
De ce fait, depuis 2015, le nombre de créations sous cette forme juridique est supérieur à celui de 2009, l'année 2016 enregistrant même le plus haut niveau.

Évolution du nombre de créations entre 2009 et 2016 (en indice base 100 en 2009) selon la nature juridique de l'entreprise

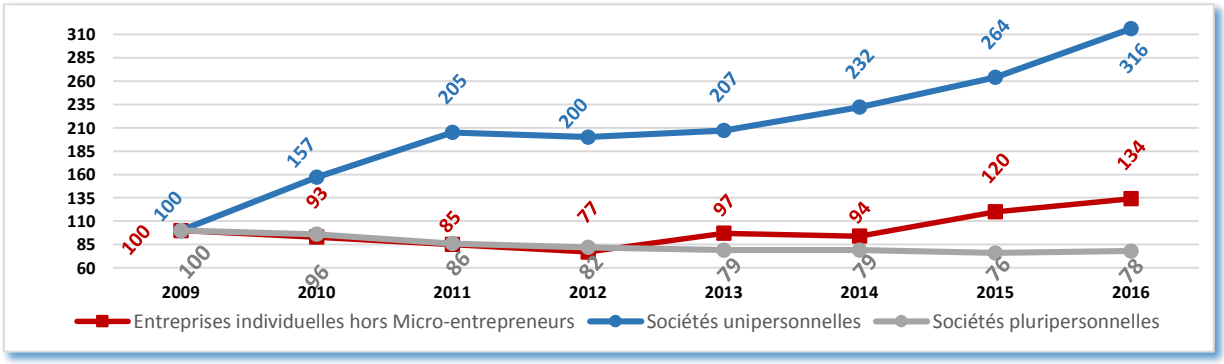

Source : INSEE – Base de données Sirene
Traitement : AFE

Juin 2017
© AFE

Un intérêt plus marqué chaque année pour les sociétés unipersonnelles

L'engouement des créateurs d'entreprise pour les sociétés unipersonnelles est chaque année plus important depuis leur mise en place. Au total, entre 2002 et 2016, le nombre de créations sous ces formes juridiques a quasiment été multiplié par 11. L'arrivée du régime de l'autoentrepreneur s'est accompagnée d'une baisse des créations de ces formes juridiques en 2009 (- 18 % au regard de 2008). Toutefois, dès 2010, elles connaissaient de nouveau une croissance qui s'est confirmée les années suivantes (+ 216 % entre 2009 et 2016). Cette croissance constante a eu pour effet d'augmenter leur part parmi l'ensemble des créations : 6 % en 2002 contre 17 % en 2016.

Au sein des sociétés unipersonnelles, les EURL cèdent peu à peu la place aux SASU. Alors que ces dernières représentaient 4 % des nouvelles sociétés unipersonnelles en 2002, elles en représentent 67 % en 2016. Cette évolution résulte d'une diminution des créations d'EURL (- 39 % entre 2011 et 2016) et d'une explosion des SASU sur le même intervalle (+ 484 %). L'année 2016 confirme ces tendances : diminution de 4 % du nombre de créations pour les EURL au regard de 2015, et hausse de 36 % des SASU.

Après plusieurs années de diminution (- 26 % entre 2008 et 2015), le nombre de créations de sociétés pluripersonnelles est resté stable en 2016 (+ 1 %). Ainsi, le nombre de créations sous une forme sociétale pluripersonnelle recensées en 2016 est l'un des plus bas observés depuis le début du siècle.
Les formes pluripersonnelles des SARL et des SAS enregistrent des tendances équivalentes à celles des formes unipersonnelles. Les premières enregistrent une diminution de 59 % entre 2008 et 2016, et les secondes une croissance de 893 %, l'année 2016 venant confirmer ces tendances. Ainsi, les créations pluripersonnelles de SAS sont passées de 6 % de l'ensemble des sociétés pluripersonnelles en 2002 à 45 % en 2016.

Les SAS de plus en plus plébiscitées au détriment des SARL

Qu'elles soient unipersonnelles ou pluripersonnelles, les SARL sont de moins en moins nombreuses au profit des SAS. Néanmoins, l'érosion des SARL pluripersonnelles n'est pas complètement imputable à ce changement d'intérêt.

Les sociétés par actions simplifiées (SAS) ont bénéficié d'aménagements mis en place dès le 1er janvier 2009 avec la Loi de modernisation de l'économie. Elle a facilité les immatriculations d'entreprises sous cette forme juridique en laissant les actionnaires libres de fixer eux-mêmes le montant du capital de la société. Il n'existe donc plus de seuil minimal pour cette forme juridique (qui s'élevait à 37 000 € jusqu'en 2009).
Par ailleurs, les dirigeants de SAS et de SASU ont le statut social d'assimilé salarié, contrairement aux dirigeants majoritaires de SAR et d'EURL, par exemple. Le dirigeant paie ainsi des cotisations sociales uniquement s'il est rémunéré. La liberté de fonctionnement de ces statuts ainsi que le régime social d'assimilé salarié des dirigeants expliquent en grande partie la forte croissance des SAS et SASU. L'intérêt que peut avoir ce statut juridique pour nombre de créateurs d'entreprises a certainement contribué à déplacer le choix juridique d'une SARL (dont l'EURL) vers une SAS (dont la SASU).

© AFE

Si les SAS (qu'elles soient unipersonnelles ou pluripersonnelles) attirent chaque année davantage d'entrepreneurs depuis leur mise en place, c'est à partir de 2009 que leur intérêt s'est fait davantage ressentir. Ainsi, les créations d'entreprises sous ces formes juridiques ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 7 % entre 2000 et 2008 et de 42 % entre 2008 et 2016. Ainsi, en seize ans, le nombre de créations de SAS a été multiplié par 27.

L'intérêt pour les SAS est plus marqué pour la forme unipersonnelle que pour les formes pluripersonnelles : l'évolution annuelle moyenne entre 2000 et 2008 de 21 % pour les SASU et 5 % pour les autres SAS est respectivement de 66 % et 30 % entre 2008 et 2016. Ainsi, la croissance globale des SASU depuis 2000 a été nettement supérieure à celle des autres SAS : elles ont respectivement été multipliées par 262 et 12 en seize ans.

Croissance record pour le secteur des transports en 2016

La majorité des créations d'entreprises enregistrées en 2016 sont survenues dans les activités de type service (55 % des créations).

Par ailleurs, près de la moitié des créations sont concentrées dans quatre secteurs d'activité : les activités scientifiques et techniques (16 %), la construction (11 %), le commerce de détail (11 %) et la santé (8 %).

Répartition des créations d'entreprises de 2016 selon le secteur d'activité et leur évolution au regard de 2015

Secteur d'activité	Nombre de créations d'entreprises en 2016	Répartition des créations d'entreprises de 2016	Évolution des créations d'entreprises entre 2015 et 2016
Activités secondaires	**84 022**	**15,2 %**	**- 2,0 %**
Industrie	22 410	4,0 %	+ 2,2 %
Construction	61 612	11,1 %	- 3,5 %
Activités de type commerce	**167 194**	**30,2 %**	**+ 1,2 %**
Commerce de détail	58 494	10,6 %	- 2,3 %
Commerce de gros	10 041	1,8 %	- 3,0 %
Commerce de bouche	2 166	0,4 %	- 0,8 %
Immobilier	18 863	3,4 %	+ 10,4 %
Hébergement et restauration	30 804	5,6 %	+ 8,5 %
Services en direction des personnes	30 449	5,5 %	- 2,0 %
Commerce et réparation automobile	16 377	3,0 %	+ 1,2 %
Activités de type services	**302 812**	**54,6 %**	**+ 10,4 %**
Courtage	12 213	2,2 %	+ 7,3 %
Transports	33 592	6,1 %	+ 55,6 %
Activités scientifiques et techniques	90 575	16,3 %	+5,5 %
Activités de soutien aux entreprises	34 426	6,2 %	+9,5 %
Information et communication	27 598	5,0 %	+ 7,6 %
Enseignement	27 411	4,9 %	+ 3,8 %
Arts, spectacles et activités récréatives	19 170	3,5 %	+ 3,0 %
Santé	41 988	7,6 %	+ 5,6 %
Activités financières	15 839	2,9 %	+ 2,5 %
Ensemble des secteurs	***554 028***	***100,0 %***	***+ 5,5 %***

Source : INSEE – Base de données Sirene
Traitement : AFE

Juin 2017
© AFE

L'évolution du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 varie selon le secteur d'activité : entre - 4 % pour la construction et + 56 % pour les transports.

Croissance de 56 % des créations dans le secteur des transports en 2016

Le plus souvent, les secteurs d'activité ont enregistré une hausse du nombre de nouvelles unités entre 2015 et 2016. Le secteur des transports se démarque particulièrement, avec une croissance de 56 % du nombre de créations. L'année 2016 poursuit ainsi la tendance à la hausse débutée en 2007 et qui s'est accentuée à partir de 2014. En trois ans, le nombre de nouvelles entreprises de ce secteur a triplé en France. La hausse observée entre 2015 et 2016 tient essentiellement à la croissance du nombre de créations dans deux activités qui regroupent 80 % des créations du secteur : les activités de transport par taxi, qui comprend également les VTC et les taxis-motos (+ 32 %), mais surtout, les autres activités de poste et de courrier, qui comptent notamment la livraison à domicile, y compris les livraisons de repas (+ 246 %). C'est un prolongement des années antérieures pour ces deux activités :

- ✓ Les activités de poste et de courrier ont vu leur nombre multiplié par 30 en trois ans, passant de 456 créations en 2013 à 13 549 en 2016.
- ✓ Les activités de taxi ont vu leur nombre multiplié par cinq entre 2012 et 2016, passant de 2730 unités à 13 441.

Outre ces deux activités, celle de transport routier de fret interurbain a également connu une croissance entre 2015 et 2016, mais moindre (+ 20 %).

D'autres activités ont enregistré une croissance conséquente du nombre de créations entre 2015 et 2016, mais ne concernent que peu d'entreprises. C'est notamment le cas des activités d'agence de travail temporaire (+ 48 %), d'édition de journaux, dont l'édition électronique et sur Internet (+ 56 %), d'accueil de jeunes enfants (+ 66 %) et de collecte de déchets dangereux (+ 69 %).

Des activités en croissance depuis plusieurs années

Par ailleurs, et indépendamment de l'évolution de 2016, certaines activités se placent dans une tendance de forte évolution (positive ou négative) sur plusieurs années.

Certaines activités ont enregistré une explosion du nombre de créations entre 2011 et 2016, période où les créations d'entreprises sont globalement restées stables. Celles qui ont enregistré une forte croissance entre 2015 et 2016 sont également concernées. Malgré de fortes croissances, la plupart de ces activités ne comptent que peu de nouvelles entreprises en 2016. Le plus souvent, elles connaissaient une relative stabilité du nombre de créations avant le début des années 2010.

© AFE

Activités ayant enregistré les plus fortes croissances du nombre de créations entre 2011 et 2016 (indice base 100 en 2011)

Activité	Nombre de créations en 2016	Évolution annuelle en indice base 100 en 2011					
		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fabrication de bières (brasseries)	255	100	148	162	205	321	405
Forges, estampage, matriçage, métallurgie des poudres…	209	100	95	210	424	438	498
Transports routiers urbains et suburbains de voyageurs	415	100	168	205	575	1240	1038
Transport de voyageurs par taxi	13 441	100	116	158	293	431	570
Autres activités de poste et de courrier (dont livreurs)	13 549	100	83	87	169	748	2581
Édition de journaux (dont électronique et par Internet)	535	100	110	118	117	394	615
Recherche et développement en sciences physiques et naturelles	831	100	138	137	261	268	301
Recherche et développement en sciences humaines et sociales	753	100	199	199	285	327	326
Enseignement secondaire, technique et professionnel	773	100	153	285	818	1 047	1 074
Enseignement supérieur	1 367	100	144	161	194	234	256
Accueil de jeunes enfants	1 177	100	98	96	137	201	332

Secteurs en baisse en 2016 : prolongement d'une tendance ancienne

Quatre secteurs d'activité ont connu une baisse du nombre de créations entre 2015 et 2016 comprise entre - 2 % et - 4 % :

- ✓ les services en direction des personnes, et plus particulièrement la réparation d'ordinateurs et d'équipements informatiques (- 20 %), et la réparation de biens personnels divers (- 18 %) ;
- ✓ le commerce de détail ;
- ✓ le commerce de gros ;
- ✓ la construction.

La diminution de 2016 vient prolonger une tendance globale à la baisse du nombre de créations observée depuis plusieurs années dans ces secteurs. Ainsi, entre 2011 et 2016, ces secteurs ont connu les plus fortes diminutions (entre - 30 % pour les services en direction des personnes et - 12 % pour le commerce de gros), alors que le nombre de créations total restait quasiment stable sur cette période (+ 0,8 %).

D'autres activités connaissent une forte chute des créations sur ce même intervalle. Avec l'arrivée du régime de l'autoentrepreneur en 2009, elles ont vu leur nombre de créations s'accroître, souvent par accentuation d'une tendance amorcée au début des années 2000. Pour la plupart d'entre elles, la baisse a débuté entre 2010 et 2013. La chute est telle, que le niveau de création de ces activités en 2016 est inférieur à celui observé en 2009, voire à celui des années antérieures pour certaines.

© AFE

Activités ayant enregistré les plus fortes baisses du nombre de créations entre 2011 et 2016 (indice base 100 en 2011)

Activité	Nombre de créations en 2016	Évolution annuelle en indice base 100 en 2011					
		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Autres travaux spécialisés de construction	631	100	95	70	56	45	35
Vente à domicile	2 963	100	94	77	54	44	48
Autres commerces de détail hors magasins et étals	1 339	100	69	61	65	43	25
Autres activités informatiques	885	100	114	100	48	42	34
Formation continue pour adultes	3 792	100	95	85	5	41	43
Autres activités de création artistique	1 292	100	133	114	52	46	41
Activités de clubs de sport	186	100	197	92	29	24	26
Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	1 252	100	78	77	82	60	48

Un emploi salarié peu fréquent au démarrage de l'activité

4 % des entreprises emploient des salariés

Peu de nouvelles entreprises emploient des salariés au démarrage de leur activité : seulement 4 % des entreprises créées en 2016 sont concernées. Par ailleurs, si l'on exclut du calcul les micro-entrepreneurs pour lesquels l'emploi de salariés est incompatible avec le régime, la part d'entreprises traditionnelles employant des salariés à leur démarrage s'élève à 7 %. La majorité de ces entreprises emploient un à deux salariés.

Répartition des créations de 2016 selon la taille des entreprises au démarrage de l'activité

Taille des entreprises en nombre de salariés	Ensemble des entreprises créées en 2016	Ensemble des entreprises « traditionnelles » créées en 2016
Aucun salarié	**95,6 %**	**92,7 %**
Emploi de salariés	**4,4 %**	**7,3 %**
1 à 2 salariés	3,4 %	5,6 %
3 à 5 salariés	0,6 %	1,0 %
6 à 9 salariés	0,2 %	0,3 %
10 salariés et plus	0,3 %	0,5 %

Stabilisation des nouvelles entreprises employant des salariés en 2016

Alors qu'en 2016, le nombre de nouvelles entreprises n'employant pas de salariés a augmenté de 6 % au regard de 2015, celui des nouvelles entreprises employant des salariés est resté stable. Cette stabilité fait suite à huit années de constante diminution du nombre de créations pour cette catégorie d'entreprises. Ainsi, entre 2007 et 2015, le nombre de nouvelles unités employant des salariés a diminué de 44 %.

© AFE

Évolution du nombre de créations entre 2000 et 2016 des entreprises employant des salariés au démarrage de l'activité (en indice base 100 en 2000)

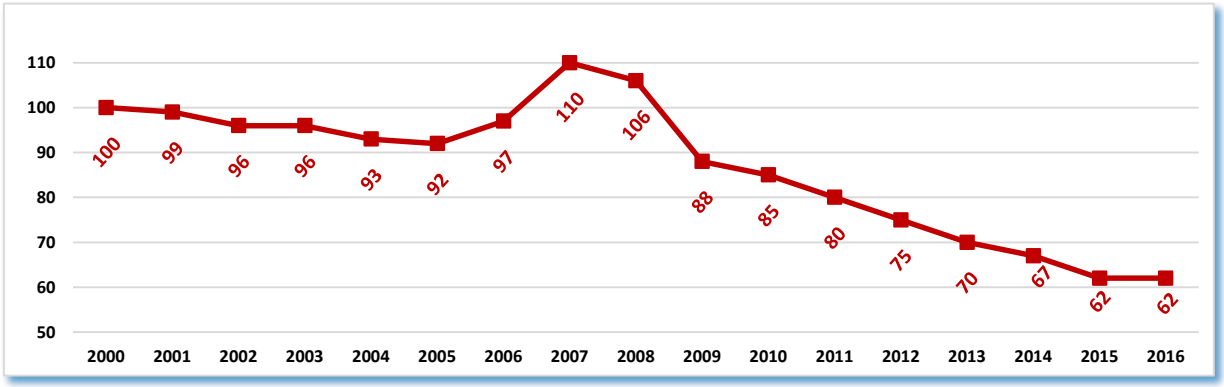

Cette constante diminution observée depuis de nombreuses années, complétée d'une hausse puis d'une quasi-stabilisation du nombre d'entreprises n'employant pas de salariés, se traduit par une chute de la part d'entreprises employant des salariés au démarrage. Si en 2016 cette dernière s'élève à 4 %, en 2000, les entreprises employant des salariés représentaient 18 % de l'ensemble des nouvelles unités et 13 % en 2008.

Évolution du nombre de créations entre 2000 et 2016 n'employant pas de salariés au démarrage de l'activité (en indice base 100 en 2000)

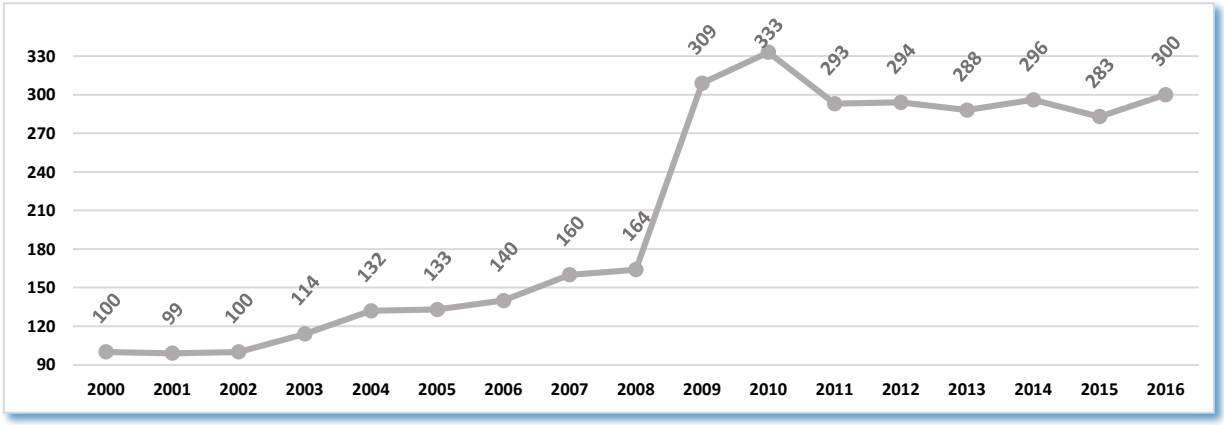

Des créateurs davantage motivés par la création de leur propre emploi et moins souvent employeurs

Cela traduit une volonté de plus en plus fréquente de la part des nouveaux dirigeants d'assumer avant tout leur propre emploi au détriment d'une logique de développement de leur entreprise, notamment de l'emploi salarié. Bien entendu, le régime du micro-entrepreneur contribue à cet état d'esprit, mais pas uniquement, puisque la part d'entreprises « traditionnelles » n'employant pas de salariés connaît une croissance depuis quatre ans (+ 46 %).

© AFE

Forte croissance des créations en Île-de-France en 2016

Nombre de créations d'entreprises par régions en 2016 et leur évolution au regard de 2015

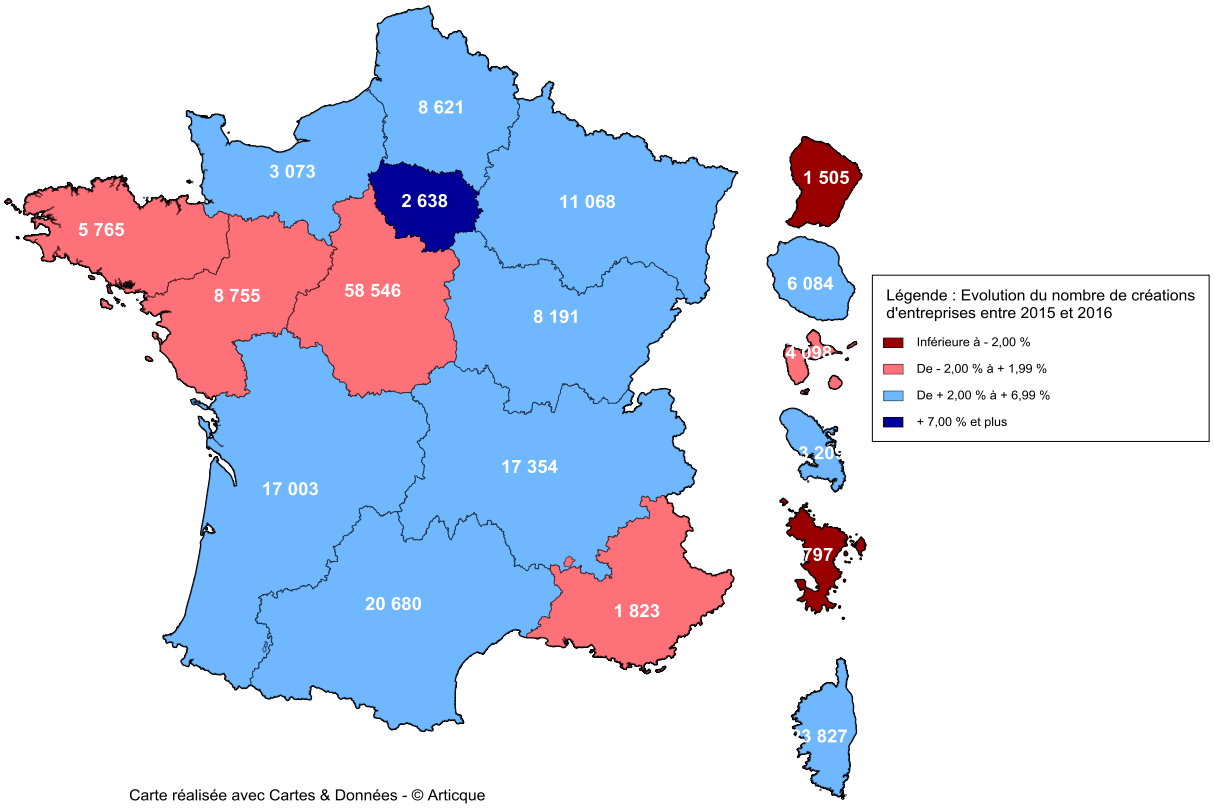

Entre 2015 et 2016, la plupart des régions de France ont enregistré une hausse des créations d'entreprises comprise entre + 2 % et + 5 %. Cinq régions se démarquent :

- ✓ la Guyane et Mayotte, qui ont vu leur nombre de créations diminuer (respectivement - 6 % et - 3 %) ;
- ✓ la Guadeloupe et le Centre-Val de Loire, dont les créations sont restées stables sur cet intervalle (respectivement + 0,4 % et - 0,5 %) ;
- ✓ l'Île-de-France, qui connaît une croissance importante (+ 13 %).

La hausse de + 2 % à + 5 % observée en 2016 dans la plupart des régions fait suite à une diminution du nombre de nouvelles unités observée en 2015, à l'exception de la Martinique. Toutefois, cette baisse n'est pas compensée par la hausse de 2016, dont le niveau de création reste inférieur à celui de 2014.

La croissance observée en 2016 en Île-de-France se place dans le prolongement des deux années précédentes : le nombre de créations dans cette région s'est accru de 21 % entre 2013 et 2016 alors que dans le même temps, l'ensemble des autres régions de France hors Île-de-France enregistrait une baisse de 3 %. Ainsi, en 2016, l'Île-de-France enregistre son plus haut niveau de créations depuis le début du siècle, avec 162 153 nouvelles unités.
Six des huit départements qui composent cette région enregistrent les plus fortes croissances du nombre de créations du pays entre 2015 et 2016 (entre + 11 % pour l'Essonne et + 16 % pour les Hauts-de-Seine). Bien qu'également concernées par la hausse, les Yvelines et la Seine-et-Marne

© AFE

connaissent une évolution moins importante (respectivement + 8 % et + 7 %).

Baisse des créations pour toutes les régions entre 2014 et 2016, à l'exception de l'Île-de-France

Globalement, en France, la hausse des créations de 2016 fait suite à une baisse en 2015. Ainsi, en deux ans, le nombre de créations est resté stable en France. Cette observation cache de fortes disparités. En effet, dans la plupart des régions de métropole, la hausse des créations observée entre 2015 et 2016 n'a pas permis de rattraper la diminution des créations entre 2014 et 2015, et donc, en deux ans, les créations d'entreprises ont diminué dans la plupart des régions. Seule l'Île-de-France sort de ce schéma et a vu s'accroître son nombre de créations en deux ans (+ 14 %). La stabilisation observée entre 2014 et 2016 en France provient de la hausse observée en Île-de-France ; elle compense les baisses des autres régions sur cette période (diminutions comprises entre - 1 % et - 17 %), à l'exception de la Martinique.

Quelle que soit la région observée, moins de la moitié des créations de l'année 2016 se sont faites sous le régime du micro-entrepreneur. Toutefois, la part de cette catégorie d'entreprises fluctue fortement : entre 34 % et 47 % des créations régionales métropolitaines, et entre 17 % et 23 % des créations régionales d'outre-mer.

Particularité des DOM concernant le régime du micro-entrepreneur

Historiquement, les créateurs ultramarins se sont moins souvent tournés vers le régime de l'autoentrepreneur puis de micro-entrepreneur que leurs homologues métropolitains. En effet, la législation de droit commun concernant la création d'entreprises dans les départements d'outre-mer était plus favorable que celle du régime de l'autoentrepreneur à ses débuts. Malgré une modification de la mesure en décembre 2009 qui a amélioré la législation relative à ce nouveau régime, son intérêt est resté nettement inférieur à celui des régions de France métropolitaine. Par ailleurs, le régime du micro-entrepreneur n'est pas applicable à Mayotte.

Des micro-entrepreneurs toujours très présents en Île-de-France

La plupart des régions de France métropolitaine et d'outre-mer ont enregistré une diminution du nombre de créations de micro-entrepreneurs entre 2015 et 2016. Seules trois régions se démarquent :

- ✓ le Grand Est et l'Occitanie, qui connaissent une stabilisation (- 1 % chacune) ;
- ✓ l'Île-de-France, qui enregistre une croissance de 14 %.

La hausse des créations de micro-entrepreneurs en Île-de-France en 2016 poursuit une tendance à la croissance observée depuis plusieurs années dans la région. Elle enregistre ainsi son niveau de création le plus élevé depuis 2011 pour cette catégorie d'entreprises, niveau supérieur à celui observé en 2009. Notons que le nombre de créations annuelles de micro-entrepreneurs enregistré en Île-de-France est toujours resté supérieur à celui de 2009, contrairement à toutes les autres régions métropolitaines.

© AFE

Évolution du nombre de créations entre 2009 et 2016 en Île-de-France et dans l'ensemble des autres régions de France métropolitaine (en indice base 100 en 2009)

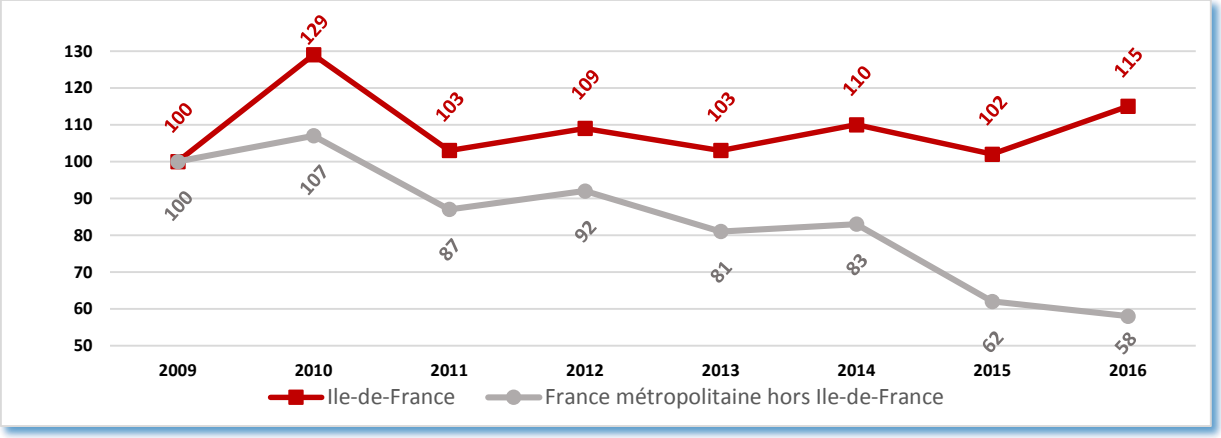

D'ailleurs, la part des micro-entrepreneurs parmi l'ensemble des créations de la région y est la plus élevée de France métropolitaine (46 % des créations régionales), loin devant les autres régions de France (34 % à 41 %, soit 38 % en moyenne).

Par ailleurs, quatre régions ont enregistré une baisse des créations de micro-entrepreneurs largement supérieure aux autres entre 2015 et 2016 (diminution comprise entre - 3 % et - 7 %) : le Centre-Val de Loire (- 16 %), la Nouvelle-Aquitaine (- 18 %), la Guadeloupe (- 22 %) et la Guyane (- 27 %). Du fait de ces baisses conséquentes, ces régions, à l'exception de la Nouvelle-Aquitaine, enregistrent les évolutions les moins favorables de France entre 2015 et 2016 (entre - 7 % pour la Guyane et + 0,4 % pour la Guadeloupe).

Zoom sur la création d'entreprises dans les zones rurales métropolitaines

En France, les espaces peu densément peuplés (qui caractérisent les espaces ruraux[2]) comptent 90 % des communes de France métropolitaine et 35 % de la population nationale. Au sein de ces espaces, ceux qui sont très peu densément peuplés comptent 36 % des communes et 4 % de la population nationale.

Un dynamisme de création d'entreprises moindre dans les espaces ruraux

La création d'entreprises dans les espaces ruraux métropolitains est moins dynamique que dans les espaces plus urbains. Ainsi, le nombre de créations d'entreprises rapporté au stock des entreprises existantes est d'autant plus important que la densité en population est élevée, il en va de même pour le nombre de créations pour 10 000 habitants.

[2] Voir la méthodologie en fin de document (page 21).

© AFE

Indicateurs de dynamisme de créations d'entreprises selon la zone

	Nombre de créations pour 1000 entreprises en 2015	Nombre de créations pour 10 000 habitants en 2016
Communes denses	138	118
Communes intermédiaires	117	73
Communes peu denses	111	59
Communes très peu denses	110	39

De plus, ces espaces ruraux métropolitains, qui concernent une grande majorité de communes et plus d'un tiers de la population française, recensent finalement peu de créations d'entreprises annuelles : 25 % des nouvelles entreprises de 2016 sont situées dans ces espaces, dont 3 % pour les communes très peu denses.

Répartition des créations d'entreprises de 2016 selon la densité de population de la commune de localisation de l'entreprise

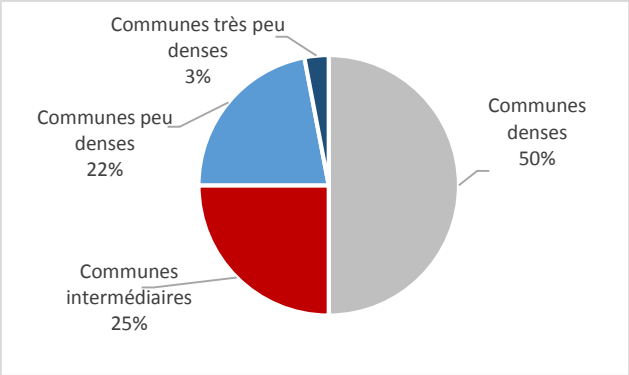

Entre 2015 et 2016, l'évolution du nombre de créations d'entreprises a été plus favorable dans les espaces composés de communes denses que dans les trois autres catégories d'espaces qui se sont plutôt inscrites dans la stabilité, voire une sensible diminution (+ 10 % contre + 2 à - 1 %).

Dans ces espaces ruraux (peu denses et très peu denses), 45 % des créations d'entreprises de 2016 se sont faites dans les activités de services, 34 % dans les activités de commerce et 21 % dans les activités secondaires. Plus les espaces sont densément peuplés, plus les créations sont fréquentes dans les services, et inversement, moins elles sont fréquentes dans les activités secondaires. Ainsi, les secteurs des activités scientifiques et techniques, et de l'information et de la communication sont peu fréquents dans les espaces peu denses (12 % et 3 %) et très peu denses (10 % et 3 %), mais beaucoup plus dans les espaces denses (21 % et 7 %) et intermédiaires (13 % et 4 %).

Créations rurales plus marquées dans la construction et l'industrie au détriment des activités de type services

À l'inverse, moins le secteur est densément peuplé, plus les créations sont nombreuses dans les activités de construction (17 % des créations des espaces très peu denses et 9 % des créations des espaces denses) et dans le secteur de l'industrie (respectivement 9 % et 3 %). Dans l'industrie, on

© AFE

trouve essentiellement des activités de fabrication de vêtements, d'objets en bois, de meubles, de bijoux… (qui peuvent être des activités manuelles).

Une présence plus marquée des créations d'entreprises individuelles

Quelle que soit la densité de l'espace, les entreprises se créent principalement sous une forme juridique unipersonnelle (entreprise individuelle, SASU ou EURL). Toutefois, les nouvelles entreprises des communes peu denses et très peu denses sont sensiblement plus nombreuses dans cette situation (respectivement 86 % et 88 %) que les communes intermédiaires (83 %) et denses (82 %). Cette différence tient uniquement aux immatriculations nettement plus nombreuses sous forme d'entreprises individuelles. D'ailleurs, plus la densité des communes est élevée, plus la part des entreprises immatriculées sous cette forme juridique est peu importante : 77 % dans les communes très peu denses contre 63 % dans les communes denses. Les immatriculations sous formes sociétales (pluripersonnelles ou unipersonnelles) sont donc moins fréquentes dans les communes peu denses et encore moins dans les communes très peu denses.

Parmi les communes enregistrant une faible ou une très faible densité de population, certaines connaissent une situation socio-économique peu favorable et sont, de ce fait, reconnues comme fragiles. Ces communes sont regroupées sous le nom de zone de revitalisation rurale (ZRR) et à ce titre, elles bénéficient d'un certain nombre d'aides fiscales à destination des entreprises.

Les ZRR moins dynamiques en matière d'entrepreneuriat

Les zones de revitalisation rurale accueillent 9 % du parc des entreprises au 1er janvier 2015 (soit plus de 365 000 unités) et 7 % des créations en 2016, soit près de 36 500 entreprises.
Très proches des zones peu densément peuplées par définition, les ZRR font preuve d'un dynamisme entrepreneurial plus faible que les zones non concernées : on recense 99 créations pour 1000 entreprises existantes dans les ZRR (contre 127 dans les communes hors ZRR) et 57 créations pour 10 000 habitants (contre 87).

Évolution du nombre de créations entre 2000 et 2016 selon l'implantation en ZRR ou non

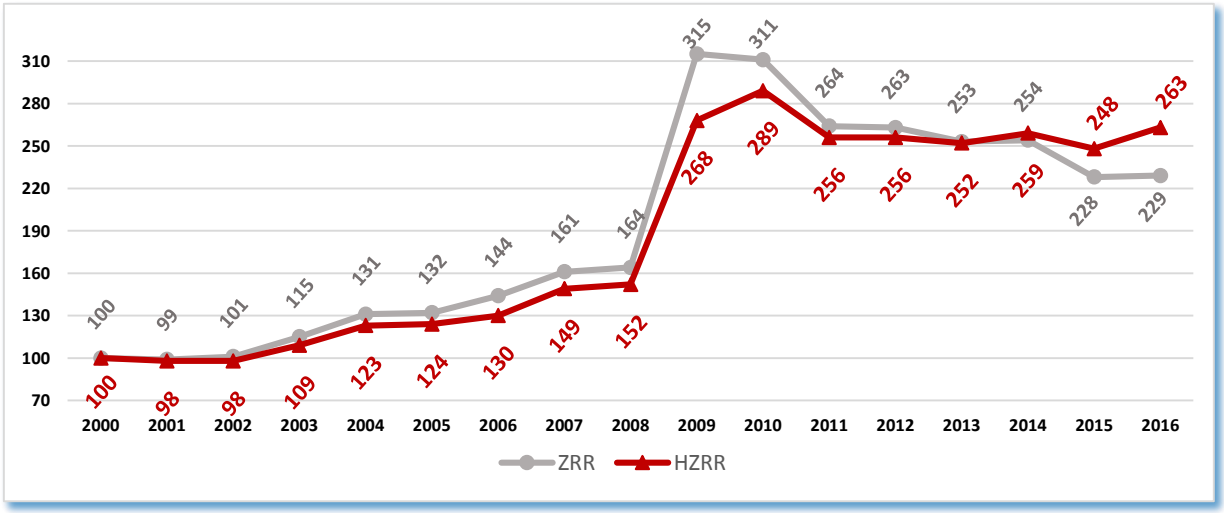

Source : INSEE – Base de données Sirene
Traitement : AFE

Juin 2017
© AFE

Chaque année, entre 2002 et 2009, le nombre de créations d'entreprises a enregistré une croissance plus importante dans les zones de revitalisation rurale que dans les autres zones. En revanche, à partir de 2010, la tendance s'inverse : l'évolution des zones hors ZRR devient plus favorable. L'année 2016 se place donc dans cette tendance et, alors que le nombre de créations d'entreprises est resté stable dans les ZRR (+ 0,4 % au regard de 2015), il a augmenté de 6 % dans les autres communes de France.

Dès sa mise en place, le régime de l'autoentrepreneur a eu un vif succès dans les ZRR, plus que dans les autres communes : 61 % des créations d'entreprises se sont faits sous le régime de l'autoentrepreneur en 2009 contre 55 % dans les zones hors ZRR. Néanmoins, la diminution plus importante du nombre de créations qui s'en est suivie dans les ZRR a particulièrement concerné les créations sous ce régime dont la part, en 2014, est équivalente à celle des autres zones (respectivement 54 % et 52 %).

Dans les ZRR, les créations d'entreprises individuelles sont plus fréquentes que dans les autres communes (75 % contre 66 %). La moindre présence des formes sociétales concerne à la fois les formes unipersonnelles (12 % contre 17 %) et les formes pluripersonnelles (14 % contre 17 %).

Les ZRR se distinguent des autres zones par des créations plus fréquentes dans les secteurs de l'industrie (7 % contre 4 % en 2016), de la construction (15 % contre 11 %) et de l'hébergement et restauration (9 % contre 5 %). En revanche, les créations sont moins nombreuses dans les secteurs des transports (1 % contre 7 %), des activités scientifiques et techniques (10 % contre 17 %) et d'information et communication (2 % contre 5 %).
Certaines activités sont sensiblement surreprésentées dans les ZRR. On y trouve notamment des activités :

- ✓ liées aux loisirs et aux vacances (hébergement touristique de courte durée – gîtes ruraux, par exemple), terrains de camping et parcs pour caravanes, location d'articles de loisirs et de sports, activités de parcs d'attractions et de parcs à thèmes, débits de boissons) ;
- ✓ liées au monde agricole (commerce de gros de céréales, d'animaux vivants ou de matériels agricoles, vétérinaires, location de machines et d'équipements agricoles) ;
- ✓ pouvant se pratiquer manuellement (fabrication d'objets divers en bois, fabrication de parfums et produits pour la toilette, d'articles en céramique à usage domestique ou d'ornement) ;
- ✓ de production alimentaire (transformation et conservation de viande de boucherie, fabrication de bières, fabrication de biscuits et pâtisseries de conservation) ;
- ✓ directement ou indirectement liées au secteur de la construction (fabrication de charpentes et menuiseries, travaux de terrassement, travaux de charpente).

© AFE

Annexe : Créations d'entreprises en 2016 par régions et départements

	Nombre de créations en 2016	Part de créations de micro-entrepreneurs	Évolution des créations entre 2015 et 2016			Évolution des créations entre 2014 et 2016
			Ensemble des entreprises	Micro-entrepreneurs	Entreprises « traditionnelles »	
Auvergne–Rhône-Alpes	**64 945**	**38 %**	**+ 3,8 %**	**- 3,3 %**	**+ 8,7 %**	**- 2,7 %**
Ain	4 183	39 %	+ 6,6 %	+ 0,2 %	+ 11,1 %	- 4,7 %
Allier	1 738	24 %	- 3,5 %	- 29,3 %	+ 9,2 %	- 10,0 %
Ardèche	2 312	34 %	+ 2,2 %	- 6,5 %	+ 7,3 %	- 9,8 %
Cantal	603	20 %	- 14,5 %	- 32,6 %	- 8,2 %	- 12,6 %
Drôme	4 259	36 %	- 0,1 %	- 13,0 %	+ 8,9 %	- 8,9 %
Isère	10 149	41 %	+ 0,6 %	- 2,4 %	+ 2,8 %	- 8,3 %
Loire	5 006	32 %	+ 1,7 %	- 11,1 %	+ 9,0 %	- 7,6 %
Haute-Loire	1 148	25 %	- 2,6 %	- 40,3 %	+ 22,7 %	- 9,0 %
Puy-de-Dôme	3 903	32 %	- 1,1 %	- 18,7 %	+ 10,2 %	- 8,3 %
Rhône	20 729	42 %	+ 9,6 %	+ 7,9 %	+ 10,9 %	+ 9,6 %
Savoie	4 059	36 %	+ 2,5 %	- 3,0 %	+ 5,8 %	- 5,5 %
Haute-Savoie	6 856	41 %	+ 3,9 %	- 4,7 %	+ 10,8 %	- 5,7 %
Bourgogne–Franche-Comté	**15 704**	**41 %**	**+ 2,5 %**	**- 5,6 %**	**+ 9,2 %**	**- 7,0 %**
Côte-d'Or	3 383	38 %	+ 0,9 %	- 16,5 %	+ 15,8 %	- 6,2 %
Doubs	3 233	41 %	+ 3,6 %	- 0,7 %	+ 6,7 %	- 3,9 %
Jura	1 458	37 %	+ 5,7 %	- 7,9 %	+ 15,5 %	- 5,6 %
Nièvre	988	48 %	+ 1,7 %	+ 3,7 %	- 0,2 %	- 7,3 %
Saône	1 075	32 %	- 1,9 %	- 9,9 %	+ 2,4 %	- 15,6 %
Saône-et-Loire	2 987	48 %	+ 3,0 %	+ 0,3 %	+ 5,6 %	- 5,2 %
Yonne	1 834	45 %	+ 1,4 %	- 11,0 %	+ 14,3 %	- 10,4 %
Territoire de Belfort	746	41 %	+ 8,3 %	+ 14,8 %	+ 4,2 %	- 9,7 %
Bretagne	**18 880**	**39 %**	**+ 1,7 %**	**- 5,3 %**	**+ 6,8 %**	**- 3,2 %**
Côtes-d'Armor	3 076	32 %	- 2,4 %	- 13,5 %	+ 3,9 %	- 5,5 %
Finistère	4 634	47 %	- 2,1 %	- 4,4 %	- 0,0 %	- 5,7 %
Ille-et-Vilaine	6 677	39 %	+ 6,8 %	- 1,8 %	+ 13,0 %	+ 0,1 %
Morbihan	4 493	36 %	+ 1,1 %	- 6,6 %	+ 7,0 %	- 3,7 %

Source : INSEE – Base de données Sirene
Traitement : AFE

Juin 2017

© AFE

	Nombre de créations en 2016	Part de créations de micro-entrepreneurs	Évolution des créations entre 2015 et 2016			Évolution des créations entre 2014 et 2016
			Ensemble des entreprises	Micro-entrepreneurs	Entreprises « traditionnelles »	
Centre-Val de Loire	**14 412**	**34 %**	**- 0,5 %**	**- 16,4 %**	**+ 10,2 %**	**- 7,6 %**
Cher	1 366	40 %	- 7,5 %	- 20,1 %	+ 3,1 %	- 18,7 %
Eure-et-Loir	2 366	37 %	+ 0,4 %	- 9,7 %	+ 7,3 %	- 8,6 %
Indre	986	35 %	- 5,8 %	- 17,1 %	+ 1,4 %	- 11,8 %
Indre-et-Loire	3 752	34 %	- 0,1 %	- 16,1 %	+ 10,7 %	- 7,2 %
Loir-et-Cher	1 840	28 %	+ 0,3 %	- 23,5 %	+ 14,3 %	+ 2,1 %
Loiret	4 102	33 %	+ 2,0 %	- 15,9 %	+ 13,9 %	- 6,1 %
Corse	**3 774**	**36 %**	**+ 4,8 %**	**- 4,0 %**	**+ 10,7 %**	**- 1,2 %**
Corse-du-Sud	1 840	48 %	+ 1,7 %	- 3,2 %	+ 6,6 %	- 1,6 %
Haute-Corse	1 934	26 %	+ 8,0 %	- 5,3 %	+ 13,6 %	- 0,7 %
Grand Est	**31 014**	**37 %**	**+ 4,2 %**	**- 1,1 %**	**+ 7,7 %**	**- 10,2 %**
Ardennes	1 275	27 %	+ 9,9 %	+ 10,9 %	+ 9,5 %	- 14,8 %
Aude	1 578	39 %	+ 7,4 %	- 11,8 %	+ 21,9 %	- 15,8 %
Marne	3 138	33 %	+ 7,0 %	+ 5,4 %	+ 7,8 %	- 7,5 %
Haute-Marne	700	30 %	+ 7,4 %	+ 17,9 %	+ 3,4 %	- 17,4 %
Meurthe-et-Moselle	3 886	44 %	- 3,5 %	- 8,3 %	+ 0,6 %	- 13,4 %
Meuse	740	43 %	- 3,4 %	- 1,2 %	- 5,0 %	- 19,0 %
Moselle	5 392	37 %	- 2,1 %	- 11,9 %	+ 4,9 %	- 15,3 %
Bas-Rhin	7 779	39 %	+ 9,3 %	+ 9,8 %	+ 9, 0 %	- 4,3 %
Haut-Rhin	4 508	39 %	+ 9,4 %	+ 3,1 %	+ 13,7 %	- 5,3 %
Vosges	2 018	34 %	+ 0,9 %	+ 10,4 %	+ 7,9 %	- 11,8 %
Hauts-de-France	**32 895**	**38 %**	**+ 2,2 %**	**- 3,3 %**	**+ 5,9 %**	**- 4,3 %**
Aisne	2 319	35 %	- 5,4 %	- 20,4 %	+ 5,2 %	+ 10,4 %
Nord	16 551	41 %	+ 7,9 %	+ 10,5 %	+ 6,1 %	+ 1,2 %
Oise	5 058	37 %	+ 2,0 %	- 11,9 %	+ 13,4 %	- 2,5 %
Pas-de-Calais	6 296	34 %	- 6,3 %	- 19,3 %	+ 2,1 %	- 15,1 %
Somme	2 671	35 %	- 2,1 %	- 10,2 %	+ 3,0 %	- 5,4 %

© AFE

	Nombre de créations en 2016	Part de créations de micro-entrepreneurs	Évolution des créations entre 2015 et 2016			Évolution des créations entre 2014 et 2016
			Ensemble des entreprises	Micro-entrepreneurs	Entreprises « traditionnelles »	
Île-de-France	**162 153**	**47 %**	**+ 12,9 %**	**+ 13,8 %**	**+ 12,2 %**	**+ 14,4 %**
Paris	57 828	47 %	+ 15,0 %	+ 23,5 %	+ 8,4 %	+ 19,7 %
Seine-et-Marne	11 328	44 %	+ 6,9 %	+ 2,1 %	+ 10,9 %	+ 2,9 %
Yvelines	13 266	50 %	+ 7,6 %	+ 3,6 %	+ 11,9 %	+ 6,7 %
Essonne	10 896	45 %	+ 10,8 %	+ 6,6 %	+ 14,4 %	+ 4,7 %
Hauts-de-Seine	22 364	51 %	+ 15,9 %	+ 16,9 %	+ 14,8 %	+ 19,7 %
Seine-Saint-Denis	19 424	45 %	+ 11,5 %	+ 11,0 %	+ 12,0 %	+ 14,2 %
Val-de-Marne	15 176	48 %	+ 13,3 %	+ 10,1 %	+ 16,5 %	+ 13,1 %
Val-d'Oise	11 871	40 %	+ 13,4 %	+ 4,3 %	+ 20,5 %	+ 13,6 %
Normandie	**18 112**	**36 %**	**+ 4,7 %**	**- 3,6 %**	**+ 10,1 %**	**- 5,7 %**
Calvados	4 478	37 %	+ 3,0 %	+ 5,5 %	+ 1,5 %	- 6,1 %
Eure	3 516	36 %	+ 5,7 %	- 7,3 %	+ 14,9 %	- 6,5 %
Manche	2 170	30 %	+ 5,9 %	- 7,8 %	+ 13,1 %	- 2,9 %
Orne	1 328	36 %	+ 3,5 %	- 9,7 %	+ 12,7 %	- 6,9 %
Seine-Maritime	6 620	37 %	+ 5,2 %	- 4,9 %	+ 12,3 %	- 5,6 %
Nouvelle-Aquitaine	**46 061**	**35 %**	**+ 2,4 %**	**- 18,0 %**	**+ 18,3 %**	**- 2,3 %**
Charente	1 897	34 %	- 4,5 %	- 25,4 %	+ 11,3 %	- 16,5 %
Charente-Maritime	4 870	44 %	- 0,0 %	- 13,1 %	+ 13,1 %	- 8,3 %
Corrèze	1 307	23 %	- 2,3 %	- 32,2 %	+ 12,4 %	- 9,1 %
Creuse	545	22 %	+ 0,7 %	- 54,0 %	+ 51,8 %	- 15,0 %
Dordogne	3 062	30 %	+ 3,6 %	- 7,6 %	+ 9,4 %	- 2,1 %
Gironde	17 496	34 %	+ 5,4 %	- 18,4 %	+ 24,0 %	+ 4,4 %
Landes	3 203	31 %	+ 3,3 %	- 22,6 %	+ 21,7 %	- 3,3 %
Lot-et-Garonne	2 099	36 %	+ 1,5 %	- 11,1 %	+ 10,2 %	- 8,2 %
Pyrénées-Atlantiques	5 375	34 %	- 0,8 %	- 19,8 %	+ 12,8 %	+ 0,0 %
Deux-Sèvres	1 707	38 %	+ 0,1 %	- 25,3 %	+ 26,6 %	- 4,9 %
Vienne	2 438	36 %	+ 2,8 %	- 17,2 %	+ 19,0 %	- 4,7 %
Haute-Vienne	2 062	46 %	+ 2,2 %	- 6,9 %	+ 11,4 %	- 9,3 %

© AFE

	Nombre de créations en 2016	Part de créations de micro-entrepreneurs	Évolution des créations entre 2015 et 2016			Évolution des créations entre 2014 et 2016
			Ensemble des entreprises	Micro-entrepreneurs	Entreprises « traditionnelles »	
Occitanie	**52 545**	**40 %**	**+ 3,4 %**	**- 0,8 %**	**+ 6,5 %**	**- 3,1 %**
Ariège	1 124	28 %	+ 2,6 %	- 12,2 %	+ 9,6 %	- 13,6 %
Aude	3 153	31 %	+ 4,1 %	- 6,9 %	+ 9,8 %	- 3,8 %
Aveyron	1 580	46 %	+ 3,3 %	+7,2 %	+ 0,2 %	- 6,5 %
Gard	6 612	51 %	+ 1,6 %	- 3,2 %	+ 6,9 %	- 5,5 %
Haute-Garonne	13 034	40 %	+ 8,4 %	- 2,3 %	+ 12,9 %	- 1,9 %
Gers	1 438	34 %	+ 5,0 %	- 0,6 %	+ 8,2 %	+ 0,8 %
Hérault	13 234	46 %	+ 3,3 %	+ 5,1 %	- 0,8 %	- 3,3 %
Lot	1 181	36 %	+ 4,6 %	+ 4,1 %	+ 4,9 %	- 10,1 %
Lozère	365	32 %	+ 3,7 %	+ 13,4 %	+ 1,6 %	- 23,0 %
Hautes-Pyrénées	1 647	34 %	+ 0,7 %	+ 13,7 %	+ 10,1 %	+ 0,9 %
Pyrénées-Orientales	4 637	30 %	+ 0,1 %	+ 6,9 %	+ 3,5 %	- 7,0 %
Tarn	2 615	31 %	+ 3,6 %	+ 7,9 %	+ 9,6 %	- 5,7 %
Tarn-et-Garonne	1 925	30 %	- 1,0 %	+ 19,3 %	+ 9,7 %	- 6,9 %
Provence–Alpes–Côte d'Azur	**55 877**	**40 %**	**- 1,9 %**	**- 7,5 %**	**+ 9,2 %**	**- 3,3 %**
Alpes-de-Haute-Provence	1 348	34 %	- 5,3 %	- 15,0 %	+ 0,7 %	- 11,7 %
Hautes-Alpes	1 300	36 %	+ 5,1 %	+ 0,2 %	+ 8,1 %	- 7,9 %
Alpes-Maritimes	15 391	41 %	+ 1,5 %	- 8,6 %	+ 9,8 %	- 1,1 %
Bouches-du-Rhône	20 642	45 %	+ 3,3 %	- 3,1 %	+ 9,2 %	- 0,9 %
Var	11 707	33 %	+ 1,9 %	- 12,8 %	+ 11,1 %	- 4,4 %
Vaucluse	5 489	34 %	- 0,7 %	- 12,3 %	+ 6,4 %	- 11,8 %
France métropolitaine hors Île-de-France	**376 182**	**38 %**	**+ 2,8 %**	**- 6,1 %**	**+ 9,3 %**	**- 4,2 %**
Guadeloupe	4 098	19 %	+ 0,4 %	- 22,5 %	+ 7,6 %	- 1,3 %
Guyane	1 505	23 %	- 6,5 %	- 26,5 %	+ 1,8 %	- 17,1 %
Martinique	3 209	21 %	+ 2,6 %	- 5,1 %	+ 4,9 %	+ 3,8 %
Mayotte	797	-----	- 3,3 %	----	----	- 6,4 %
Réunion	6 084	17 %	+ 3,6 %	- 4,6 %	+ 5,5 %	- 4,6 %
France entière	**554 028**	**40 %**	**+ 5,5 %**	**- 0,3 %**	**+ 9,8 %**	**+ 0,7 %**

Source : INSEE – Base de données Sirene
Traitement : AFE

Juin 2017

© AFE

Méthodologie

La création d'une entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, c'est-à-dire qu'elle doit impérativement être accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Cette définition des créations exclut donc les réactivations dont la dernière cessation est survenue moins d'un an avant la nouvelle création et les reprises d'entreprises pour lesquelles il y a continuité de l'entreprise (évaluée à partir de la localisation de l'entreprise et de l'activité exercée).
Les statistiques utilisées dans ce document concernent l'ensemble des activités marchandes hors secteur agricole, autrement dit, les activités de l'industrie, du commerce et des services.

Sont définis comme micro-entrepreneurs dans ce document tous les entrepreneurs individuels sous le régime fiscal de la micro-entreprise et soumis au régime micro-social.

Pour réaliser cette note, l'AFE se sert d'informations statistiques brutes issues de la base de données Sirene de l'Insee. Ces informations sont provisoires dans la mesure où les données brutes sont susceptibles d'être modifiées par l'Insee. Les révisions apportées par cet institut seront donc répercutées sur les notes de conjoncture mensuelles réalisées par l'AFE.

Par ailleurs, l'AFE a créé un secteur d'activité intitulé « commerce de bouche ». Il comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C) et les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature NAF rév. 2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

L'observation de la création dans les espaces ruraux est basée sur une approche par densité de population des communes. Nous avons utilisé la typologie de l'Insee, qui est elle-même un élargissement de la typologie européenne « Degré urbanisation ». Cette typologie est basée sur le maillage urbain des communes, ainsi que sur la répartition de la population sur le territoire communal en repérant les concentrations et dispersions. Quatre classes sont ainsi définies par l'Insee :

- commues denses,
- communes intermédiaires,
- communes peu denses,
- communes très peu denses.

© AFE